

## Acquérir des bases en prévention des risques professionnels (autoformation en ligne)



### Public

Toute personne souhaitant acquérir des connaissances de base en santé et sécurité au travail ou devant valider des compétences de base en prévention pour pouvoir s'inscrire à certaines formations du réseau Assurance Maladie-Risques Professionnels / INRS.

### Prérequis

Pour suivre cette autoformation, l'apprenant doit disposer d'un ordinateur équipé d'une carte son et de haut-parleurs, d'une imprimante et d'un accès à Internet haut débit.

Cette offre ne s'inscrit pas dans le cadre de la formation professionnelle continue. Elle peut être suivie de façon autonome ou servir de prérequis à certaines formations dispensées par le réseau Assurance Maladie/Risques Professionnels.

### Objectifs

- Acquérir des connaissances de base en santé et sécurité au travail.
- S'initier aux méthodes permettant de participer activement à l'analyse des risques professionnels.

### Contenu

#### Module 1 : les bases en prévention.

Enjeux et valeurs, acteurs internes et externes, accidents du travail et maladies professionnelles, risques professionnels...

#### Module 2 : initiation à l'évaluation des risques professionnels.

Objectifs, méthodologie, identification et classement des risques...

#### Module 3 : initiation à une méthode d'analyse d'accident.

Faits et opinions, recherche et examen des faits, mise en ordre des causes, recherche de solutions...

#### Module 4 : initiation à l'analyse d'une situation de travail.

Notions de base en ergonomie, méthodologie d'analyse, charge physique et mentale...

### Méthodes pédagogiques

Chaque module est composé d'un contenu interactif en ligne : fictions animées, écrans d'information, exercices auto-évaluatifs.

Des fiches aide-mémoire téléchargeables complètent le contenu de la formation.

### Durée

20 heures

(90 jours maximum d'accès à compter de la première connexion au module 1).

Inscription automatique en ligne : [www.ead-inrs.com](http://www.ead-inrs.com)

Un login et un mot de passe sont délivrés lors de l'inscription.

Ils permettent d'accéder librement au site [www.ead-inrs.com](http://www.ead-inrs.com) dans son espace réservé. Après validation des 4 modules, l'attestation de réussite est téléchargeable pendant 30 jours.

### Validation

À la fin de chaque module, un questionnaire en ligne permet de s'auto-évaluer. La réussite au questionnaire déclenche la validation du module et le passage au module suivant.

La validation des quatre modules permet d'accéder à une attestation de suivi (format PDF). Cette attestation doit être téléchargée et sauvegardée en local pour être imprimée (aucun duplicata ne sera délivré).

### Modalités d'inscription

<http://www.ead-inrs.com>

